

# CREP au sucre ou Soupe à la grimace

Nous avons déjà évoqué dans un précédent document les points d'attention que devait avoir les agents concernant leur CREP.

Un CREP mal rempli ou avec des points négatifs aura de nombreuses conséquences sur le déroulement de carrière, une mobilité, un incidence financière non négligeable.

L'entretien de notation doit être un moment privilégié d'échange avec son N+1, faire le bilan de l'année écoulée, dialoguer sur ce qu'envisage la hiérarchie concernant les perspectives de l'agent.

Il peut être nécessaire de préparer, en vue de l'entretien, ce qui a été fait, non fait et pourquoi cela n'a pas été fait. Il est bon également de réfléchir à l'ambiance de travail, la fixation des objectifs et des moyens donnés pour ces objectifs. L'agent doit également réfléchir à sa perspective d'évolution avec l'argumentaire ainsi que ce qui est manquant pour pouvoir accéder à cette évolution.

Il faut aussi penser à faire remarquer, si le chemin de croix n'avance pas à gauche pour les compétences, qu'il est nécessaire d'avoir les moyens pour devenir compétent. Il ne faut pas hésiter à demander quels sont les éléments qui font que votre N+1 ne fait pas évoluer vos compétences, et s'il s'agit d'un manque de connaissance, demander à bénéficier de formation permettant de palier à cette insuffisance.

Un nouvel emploi ne signifie pas que l'on redevient incompetent pour tous les items, seuls ceux propres au nouvel emploi peuvent diminuer un peu dans le chemin de croix, mais on ne remet pas en cause toute une carrière !

Concernant l'appréciation littérale, il faut qu'elle soit en adéquation avec le chemin de croix. Il est important d'avoir à l'esprit que certaines phrases sont ambiguës et

ont un double sens. Même si elles paraissent positives, elles ne le sont pas, souvent utilisées par des supérieurs qui n'ont pas le courage de dire réellement les choses.

Les mobilités, subies ou voulues, sont également impactées par cet entretien. Pour tout nouvel emploi, les 3 derniers CREP seront analysés et il est sûr qu'un CREP défavorable ne sera pas un atout pour obtenir le poste.

Enfin, les incidences financières sont de plus en plus dépendantes de cet entretien. Le CIA dépend essentiellement de la réalisation des objectifs et du « comportement » de l'agent. Les employeurs n'hésitent pas à donner des bons points ou taper sur les doigts, reminiscence de l'enfance ou fantasme de l'enseignant !

Mais ce n'est pas la seule incidence financière, le CREP conditionne l'avancement de grade ou la promotion de corps. Il est LE document qui sert de base complété par une fiche de proposition que les agents ne voient pas.

Tous ces points relevés sont autant de verrous qui peuvent ralentir ou nuire au bon déroulement de carrière d'un agent. C'est pourquoi les agents n'ont pas intérêt à négliger l'entretien de notation, de le préparer et de demander l'appui des représentants **CGT**.

Cet entretien conditionne votre parcours professionnel, votre salaire et votre pension de retraite ; cet entretien conditionne donc votre qualité de vie. Vous devez vous battre et la **CGT** peut vous aider.

Montreuil, le 16 novembre 2022

Ne restez pas seul avec vos inquiétudes, Venez voir la **CGT**